

Convocation spip non respecté

Par laura26, le 27/09/2014 à 23:23

bonjour j'ai été condamnée a des travaux d'interets général en mai dernier pour divers petites betises et 1 mois de prison ferme en cas de non exécution...j'ai changé d'avis et ne suis pas allé aux convocations du service d'insertion et de probation...je veux pas que ce soit un juge qui décide pour moi et ce sont des gens comme les autres..me jugez pas mais que pensez vous de cette affaire et est ce qu'ils vont m'oublier?il y'a des choses plus grave dans la vie moi c'etait un vol dans un magasin..